

Rapport d'activités Juin 2014

Sommaire

Points	principaux	. 1
	Relations extérieures	
	Investigations	
	Opérations	
4	Département juridique	3
5	Média	3
6	Conclusion	. 3

Points principaux

- Arrestations d'un trafiquant de chimpanzé.
- Enquête et identification d'un réseau de trafic d'ivoire.

1 Relations extérieures

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:
- 1. Le directeur général de l'Office Guinéenne de Parcs et réserves;
- 2. Le point focal de la convention CITES;
- 3. Le substitut du procureur de la république du tribunal de 1ere instance de Kaloum
- 4. Les autorités administratives, judiciaires et environnementales de la région administratives de Kankan.

2 Investigations

 Quelques trafiquants de grande envergure ont été repérés; des missions d'investigation ont été planifiées sur le trafic d'ivoire, des oiseaux et ont été réalisées à Conakry et le trafic de chimpanzé à Kankan;

3 Opérations

• l'interpellation de M. Lancinet Kamissoko qui détenait un bébé chimpanzé dans son village à Toukouno :

Grace aux informations fournies par Centre de Conservation des Chimpanzé (Faranah), le

Ministère de l'Environnement a été appuyé par Galf pour procéder à l'interpellation de M. Lancinet Kamissoko qui détenait un bébé chimpanzé dans son village à Tokuno. Le lundi 23 juin, il aété arrêté par la gendarmerie régionale de Kankan en flagrant délit de détention de l'animal. Le 24 juin, le procureur près le tribunal de première instance de Kankan a décerné mandat de dépôt contre le prévenu.



4 Département juridique

- Après I l'interpellation de M. Lancinet Kamissoko en flagrant délit de détention et de tentative de vente d'un bébé chimpanzé, il s'en est suivi une suivi juridique rigoureuse qui a abouti au décernement du mandat dépôt contre Kamissoko qui sera en détention à la prison civile de Kankan en attendant son jugement prévu le 02 juillet 2014
- Concernant l'affaire Ousmane Diallo:
 Visites de prison régulières à la maison centrale de Conakry en attendant le délibéré de son jugement.

5 Média

- Production de 6 pièces médiatiques dans la presse en ligne guinéenne sur l'opération d'arrestations du trafiquant de chimpanzé à Kankan dans les médias guinéens et étrangers.
- Participation à une émission radio privé.

Liens presses internet:

http://guineediversite.com/contenu.php?ref=1030

http://aminata.com/arrestation-dun-trafiquant-de-chimpanzes-par-le-ministere-en-charge-de-lenvironnement-appuye-par-le-projet-galf/

http://mosaiqueguinee.com/index.php/actu/politique/2006-lutte-contre-la-criminalite-faunique-un-autre-coup-de-filet-reussi-du-ministere-en-charge-de-l-environnement-appuye-par-le-projet-galf

Extraits de la presse internet :

27/06/2014 Lutte contre la criminalité faunique : un autre coup de filet réussi du Ministère en charge de l'environnement appuyé par le projet GALF

Publié:



Lundi 23 juin, lors d'une opération du Ministère en charge de l'Environnement et des Eaux et Forets appuyé par le projet GALF (Guinée-Application de la loi faunique) et des autorités locales, Lancinet KAMISOKO a été arrêté à Tokonou, une sous préfecture de Kankan située à 120 KM du centre ville en périphérie du Parc National du Haut Niger en flagrant délit de détention et tentative de vente d'un chimpanzé. Mis sous mandat de dépôt le lendemain, son procès commencera Mercredi prochain, 02 juin au Tribunal de Première Instance de Kankan. Il faut souligner l'efficacité et la collaboration du Procureur de la République de Kankan, Abdoulaye Sampou qui est actuellement en charge du dossier de même que la gendarmerie départementale de Kankan et du national de lutte contre la criminalité faunique au prés du ministère de l'environnement. Ce dernier a fait le déplacement pour participer en personne à l'opération d'arrestation de ce présumé délinquant faunique. Cela dénote l'engagement des autorités en charge de l'Environnement et des Eaux et Forets

à finir avec le braconnage et le trafic de faune qui a terni l'image du pays au niveau international (Sanction de la Guinée par la CITES). L'enquête du CALF a montré qu'il s'agit d'un grand braconnier impliqué dans la chasse et le commerce de chimpanzés depuis des années. Bien connu, il faisait son business devant les autorités locales que ce soit de l'Environnement, administrative de même

You are here: Home / Politique / Arrestation d'un trafiquant de chimpanzés par le Ministère en charge de l'environnement appuyé par le projet GALF

Arrestation d'un trafiquant de chimpanzés par le Ministère en charge de l'environnement appuyé par le projet GALF

🗂 juin 27, 201

Lundi 23 juin denier, Lancinet KAMISOKO a été arrêté à Tokonou, une sous préfecture de Kankan située à 120 km du centre ville en périphérie du Parc National du Haut Niger. Il est accusé de détention et tentative de vente d'un chimpanzé. C'est une opération menée par le Ministère en charge de l'Environnement et des Eaux et Forets appuyé par le projet GALF (Guinée-Application de la loi faunique) et des autorités locales.

Mis sous mandat de dépôt le lendemain, son procès commencera Mercredi prochain, O2 juin au Tribunal de Première Instance de Kankan. Il faut souligner l'efficacité et la collaboration du Procureur de la République de Kankan, Abdoulaye Sampou qui est actuellement en charge du dossier de même que la gendarmerie départementale de Kankan et du point focal national de lutte contre la criminalité faunique au prés du ministère de l'environnement.

Ce dernier a fait le déplacement pour participer en personne à l'opération d'arrestation de ce présumé délinquant faunique. Cela dénote l'engagement des autorités en charge de l'Environnement et des Eaux et Forets à finir avec le braconnage et le trafic de faune qui a terni l'image du pays au niveau international (Sanction de la Guinée par la CITES).

L'enquête du GALF a montré qu'il s'agit d'un grand braconnier impliqué dans la chasse et le commerce de chimpanzés depuis des années. Bien connu, il faisait son business devant les autorités locales que ce soit de l'Environnement, administrative de même que sécuritaire, fournissant même des chimpanzés à ses clients dans d'autres régions du pays.

Le Parc National du Haut Niger est une source de chimpanzés pour les trafiquants de grande envergure, comme Ousmane Diallo, qui volent des chimpanzés de leur habitat naturels pour alimenter le trafic **international** de grands singes vivants en violation de la loi nationale et des conventions internationales en vigueur, notamment la CITES. Il existe



6 Conclusion

Le mois de juin est marqué par l'opération d'arrestation d'un trafiquant de chimpanzé en flagrant délit de détention et de tentative de vente d'un bébé chimpanzé.

La collaboration entre le projet GALF et les autorités ainsi que les autres partenaires de l'application de la loi au niveau est toujours aussi forte et productive.

